

République Française
Département : AUDE
Arrondissement : Limoux
SMAH HVA

Séance du vendredi 12 juin 2026

Délibération N° DE_039_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
40	26	28
Date de la convocation : 04/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
28	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le douze juin deux mille vingt-six, à 18 heures 15, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Pôle Rivière), sous la présidence de Pierre BARDIES (CC du Limouxin).

Présents : Pierre BARDIES (CC du Limouxin), Jean-Louis ARIAUD (Carcassonne Agglo), Didier BUXEDA (CC du Limouxin), Jean-Louis CARBONNEL (CC du Limouxin), Alain COSTES (CC du Limouxin), David FERNANDEZ (CC Pyrénées Audoises), Jean-Régis GUICHOU (Carcassonne Agglo), Alain CHANAUD (CC Pyrénées Audoises), Rose-Marie MANAUD (CC Pyrénées Audoises), Daniel ALBERT (CC du Limouxin), Sege BELARD (CC du Limouxin), Aimé MUNOZ (CC du Limouxin), Francis PAGES (CC du Limouxin), Marie-Christine PALOMINO (CC du Limouxin), Nicole SOCQUET-JUGLARD (CC du Limouxin), Jean-Marc WAGNER (CC du Limouxin), Raynald LAUMONT (Carcassonne Agglo), Thierry LECINA (Carcassonne Agglo), Jean-Pierre THILVERT (Carcassonne Agglo), Paul PAINCO (CC Piège Lauragais Malepère), Alain BOUILLE (CC du Limouxin), Elise LABYE (CC Pyrénées Audoises), Sauveur TRANIELLO (CC Pyrénées Audoises), Alfred VISMARA (CC Pyrénées Audoises), Philippe ANDRIEU (CC du Limouxin), Anne-Marie COMBES (CC du Limouxin)

Représentés : Jacques GALY (CC Pyrénées Audoises) représenté par Elise LABYE (CC Pyrénées Audoises), Rolland MAZET (Carcassonne Agglo) représenté par Jean-Louis ARIAUD (Carcassonne Agglo)

Absents et Excusés : Pierre DURAND (CC du Limouxin), Francis MAGDALOU (CC Haute Ariège), Michel GARCIA (CC Pyrénées Catalanes), Francis SAVY (CC Pyrénées Audoises), André CALVET (CC du Limouxin), Christian DUBUC (CC Haute Ariège), Georges BENNAVAIL (CC Pyrénées Audoises), Yves RAYNAUD (CC Pyrénées Audoises), Anthony SANCHEZ (CC Pyrénées Audoises), Jean LAFFONT (CC du Limouxin), Christophe BARBIER (Carcassonne Agglo), Martine CLERGUE (Carcassonne Agglo), David N'DIAYE (Carcassonne Agglo), Brigitte ORTEGA (Carcassonne Agglo), Christophe CUXAC (CC du Limouxin), Jean-Jacques LAIRE (CC Lézignanais)

Corbière Minervois), Philippe LACOMBE (CC Lézignanaise Corbière Minervois), Dominique LAPORTE (CC Pyrénées Catalanes), Patrice GAUX (CC Pyrénées Catalanes), Serge VAILLS (CC Pyrénées Catalanes), Stéphanie PRUDENTOS (CC Pyrénées Catalanes), Pierre BATAILLE (CC Pyrénées Catalanes), Henri PUIGREDO (CC Pyrénées Catalanes), Michel POUDADE (CC Pyrénées Catalanes), Jacques CAYROL (CC Haute Ariège), Alain BENET (CC Pyrénées Audoises), Jean-Louis COSTES (CC Pyrénées Audoises), Carole OLEKNOVITCH (CC Pyrénées Audoises), Cédric PLICHARD (CC Pyrénées Audoises), Lucien RIVIE (CC Pyrénées Audoises), Jean-François SANCHE (CC Haute Ariège), Dominique AZAM (CC du Limouxin), Frédéric BELOTTI (CC du Limouxin), Olivier BUSCAIL (CC du Limouxin), Sabine JEANNOT (CC du Limouxin), Jean LABADIE (CC du Limouxin), Claude MARTY (CC du Limouxin), Thierry PEINADO (CC du Limouxin), Frédéric SADORI (CC du Limouxin), Séverine SERRUS (CC du Limouxin), Anne VALMIGERE (CC du Limouxin), Jean-Louis BAURES (CC Piege-Lauragais-Malepère), Thibault IBANEZ (Carcassonne Agglo), René MILHAU (Carcassonne Agglo), Patrick SCHMITZ (Carcassonne Agglo), Pierre Thomas ESCANDE (Carcassonne Agglo), Guillaume CAMPOY (Carcassonne Agglo), Patricia DHUMEZ (Carcassonne Agglo), Frédéric FILLAQUIER (Carcassonne Agglo), Alain COSTESEQUE (Carcassonne Agglo), Emilie PLAS (Carcassonne Agglo), Toni CARVAJAL (Carcassonne Agglo)

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jean-Marc WAGNER (CC du Limouxin) est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des représentants du SMAH HVA à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article **L.5211-7** ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte AGEDI, et notamment les dispositions relatives à la composition de l'Assemblée Spéciale ;

Considérant que chaque membre adhérent du Syndicat Mixte AGEDI doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant appelé à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil syndical, il convient de procéder à la désignation des représentants du SMAH HVA au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI ;

Monsieur le Président expose que, du fait de l'adhésion du SMAH HVA au Syndicat Mixte AGEDI, le conseil syndical doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de permettre à la collectivité de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical

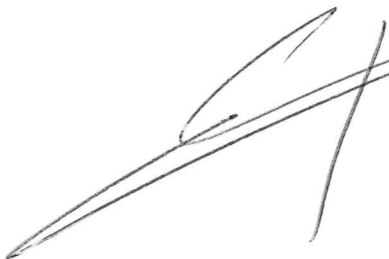
et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

1. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **titulaire** : **M.BUXEDA Didier** , **1er vice-président**
2. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **suppléant** : **Mme SOCQUET-JUGLARD Nicole, titulaire**
3. **PRÉCISE** que ces représentants exerceront leur mandat pour la durée du mandat en cours.
4. **AUTORISE** Monsieur le Président à notifier la présente délibération au Syndicat Mixte AGEDI et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Pierre BARDIES(CC du Limouxin)
Président de séance



Jean-Marc WAGNER (CC du Limouxin)
Secrétaire de séance

